



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget 2026 : la dernière chance du gouvernement de tenir parole envers les familles

Cinq ans après la Commission Laurent, les engagements à l'égard des parents tardent toujours.

Saint-Lambert, Québec, le 9 mars 2026 — À l'aube du dépôt du budget 2026, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) rappelle au gouvernement qui a initié la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, mieux connue sous le nom de Commission Laurent, qu'il ne peut plus repousser les engagements pris envers les familles québécoises. Le budget 2026 représente la dernière occasion, pour le gouvernement actuel, de démontrer qu'il place réellement les familles au cœur de ses priorités. Retour sur les promesses non tenues et les mesures à prioriser de toute urgence.

1. DES MESURES DE PRÉVENTION ABANDONNÉES OU INSUFFISANTES

La prévention était au cœur des recommandations de la Commission Laurent. Pourtant, plusieurs décisions récentes vont dans la direction opposée :

- L'abandon, au printemps 2025, des mesures de **soutien à l'aide aux devoirs** par le ministère de l'Éducation. Ce sont **500 initiatives qui ont été abandonnées** à l'échelle du Québec.
- La fin du **projet pilote des travailleurs de proximité** du ministère de la Famille, qui permettait d'aller au-devant des familles isolées. Résultat : des familles fragilisées laissées à elles-mêmes et une expertise terrain durement acquise qui se perd.
- Un soutien insuffisant pour les enfants ayant des besoins spécifiques avec l'attribution d'une enveloppe budgétaire de 30 000 \$ par année sur 3 ans, remise à seulement 47 OCF sur les 280 en 2025. Ceci équivaut à moins de 20 % des OCF à l'échelle de la province.

Investir en prévention coûte moins cher que réparer les conséquences de l'inaction. Le gouvernement le sait. La Commission Laurent l'a documenté. *

Nos recommandations : remettre les mesures de soutien à l'aide aux devoirs ainsi que le projet pilote des travailleurs de proximité et étendre le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des enfants ayant des besoins spécifiques aux activités de haltes-garderies communautaires et la prise en compte des besoins globaux de la famille à l'ensemble des organismes communautaires Famille (OCF).

2. UN ACCÈS AUX SOINS DE PLUS EN PLUS DIFFICILE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

La réorganisation du réseau de la santé, amorcée en 2024, par la réforme de l'ex-ministre de la Santé Christian Dubé, a accentué les obstacles :

- Des délais accrus pour obtenir des suivis spécialisés
- Une diminution des enveloppes en périnatalité et leur disparité régionale.
- Une réduction des ressources consacrées au développement des enfants.





La Commission Laurent* insistait sur un principe fondamental : pour aider les enfants, il faut d'abord soutenir leurs parents. Les projets Agir ensemble, visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2024 à 2029, ont été implantés dans certaines régions, mais ne bénéficient toujours pas d'un programme de financement structuré et pérenne. Leur financement repose en partie sur des budgets discrétionnaires en santé, ce qui compromet leur stabilité et leur déploiement à long terme.

De plus, l'écart se creuse entre les parents qui ont les moyens financiers d'aller chercher de l'aide au privé et ceux qui n'en ont pas les moyens.

Nos recommandations :

- Réinvestir pour corriger les compressions qui ont eu un impact crucial sur les retards de diagnostic, des interventions tardives et une pression accrue sur les parents.
- Structurer et pérenniser le programme de financement Agir ensemble afin qu'il soit équitable pour les parents, d'une région à l'autre.

3. UN SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE FAMILLE

La Commission Laurent recommandait en 2019 un financement annuel minimal de 200 000 \$ par organisme communautaire Famille afin de couvrir les frais de fonctionnement.

De plus, le mode de financement basé sur des enveloppes populationnelles crée des iniquités importantes : selon leur région administrative, les familles n'ont pas accès aux mêmes services ni aux mêmes activités. L'égalité des chances ne devrait pas dépendre du code postal.

Notre recommandation pour 2026 : Tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et augmenter le financement minimal à 260 000 \$ par organisme, ce qui représente un **manque à gagner de 43,3 %**.

« Si le Québec a déjà été fou de ses enfants, il doit maintenant le prouver par des choix budgétaires concrets. Le gouvernement ne peut plus invoquer les conclusions de la Commission Laurent tout en négligeant d'en financer les priorités. Les familles méritent mieux que des engagements sur papier.

Le budget 2026 est la dernière chance de ce gouvernement pour changer les choses. Prioriser les familles, c'est un choix de société. »

Alex Gauthier, directeur général de la FQOCF

LE BUDGET 2026 : FAITES DU SOUTIEN AUX FAMILLES VOTRE CHOIX DE SOCIÉTÉ

Il reste peu de temps pour agir. Le budget 2026 est le dernier test de ce gouvernement pour démontrer sa volonté politique pour les familles.

La FQOCF appelle le gouvernement à :

- Réinvestir en prévention et assurer un financement structurant et récurrent des projets de soutien aux parents.
- Garantir un financement adéquat et équitable aux organismes communautaires Famille.

Le bilan est clair : le gouvernement manque de vision pour l'ensemble des ministères en lien avec l'importance d'investir pour mieux accompagner les familles du Québec. Il manque aussi de cohérence et de volonté pour que l'engagement soit suffisant et équitable d'une région à l'autre et pour l'ensemble des parents.

Les familles québécoises ne demandent pas des promesses. Elles demandent des actions.

Si le gouvernement actuel n'agit pas pour ce budget, souhaitons que nos revendications soient retenues dans les plateformes électorales en cohérence avec une vision famille forte.

À propos de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et ses membres sont de véritables alliés des parents, qui agissent ensemble pour le mieux-être des familles. Depuis 1961, la FQOCF représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement professionnel de près de 270 organismes membres, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents, qui sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. Alimentée par l'expérience de ses membres et par son rôle d'observateur privilégié des familles, la FQOCF agit nationalement en interpellant les décideurs publics et les médias sur les enjeux que vivent les familles.

Pour faire une demande d'entrevue ou pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
Gabriel Laplante | Agence FDM | gabriel@agencefdm.com | (514) 589-1872